Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 45 (1907)
Heft: 48

Artikel: La semaine-attractions
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-204640

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

QU'IMPORTE, APRÈS TOUT !

Quel âge peut bien avoir la terre ? De l'aveu même des savants, aucune date précise ne peut être exprimée pour répondre à cette question.

Lord Kelvin estime qu'une période de 100 millions d'années peut comprendre toute l'histoire géologique du monde.

D'autre part, les géologues ne portent pas à moins de 500 millions d'années la durée qui a été nécessaire pour la formation et la stratification des terrains géologiques, d'où incomptabilité des faits géologiques avec l'hypothèse nébulaire, qui ne fournit que 18 millions d'années en moyenne, peut-être 30 millions au maximum. On le voit, en dissertant au milieu du gouffre des centaines de millions d'années, l'esprit s'en trouve comme écrasé.

A quelle date l'homme est-il apparu dans le monde ? A la fin de l'époque glaciaire.

On sait qu'après un temps où l'Europe centrale jouissait d'un climat chaud, il y eut un prodigieux refroidissement qui entraîna la mort des grands mammifères qui vivaient alors dans nos pays, les éléphants, les rhinocéros. C'est la période glaciaire. Toute vie est alors éteinte sur de vastes espaces.

Le célèbre géologue anglais Prestwich ne croit pas à une durée de plus de 15,000 à 25,000 ans pour la période glaciaire, et il admet une durée de 8,000 à 10,000 ans pour les époques de transition, ce qui s'appelle l'époque de la glace fondante. Selon Prestwich, l'antiquité de l'homme remonterait à 20,000 ou 30,000 ans, si on le suppose antérieur à l'époque glaciaire.

Si, au contraire, l'homme n'est venu qu'après la période glaciaire, son apparition ne daterait que de 10,000 à 15,000 ans.

La vie. — L'homme passe trente à quarante ans de sa vie à gagner la goutte, et le reste à en souffrir.

Entre nous. — Un pochard, qui a le nez comme un bouton de rose, comparaît devant un magistrat.

— Comment, fait ce dernier, c'est encore vous ! Vous ne vous lasserez donc jamais de mener pareille vie !

— Oh ! que si, mossieu le juge, mais, quand on a bu un coup de trop... vous savez ce que c'est.

Primes du « Conteur ».

Ensuite d'arrangement avec les éditeurs, MM. Payot et Cie, nous offrons, *en prime*, à nos abonnés, les ouvrages suivants, à des conditions exceptionnellement favorables :

Causeries du Conteur vaudois, 1re série (2e édition), illustrée, au lieu de fr. 1.50 . . . . . 1 —
L. Monnet. *Au bon vieux temps des diligences*, au lieu de fr. 1.— . . . . . — 50
A. Cérésole. *A la veillée*, au lieu de fr. 3.— 1 —
— *Voix et souvenirs*, au lieu de fr. 3.50 . . . . . 1 —
Cornut. *Regards vers la montagne*, au lieu de fr. 3.50 . . . . . 1 —
— *Le testament de ma jeunesse*, au lieu de fr. 3 50. . . . . 1 —
Renard. *Autour des Alpes*, au lieu de fr. 3.50 1 —
Le Père Grise. *Images lausannoises*, au lieu de fr. 4 — . . . . . 2 —
Blaikie. *David Livingstone* (2 vol.) au lieu de fr. 7 — . . . . . 2 —
Favrat. *Mélanges vaudois*, au lieu de fr. 3.50 1 —
Foyer romand (années 1887 à 1903), au lieu de fr. 3.50 . . . . . 1 —

QUESTION DÉLICATE

Une conférence d'avocats discutait un jour — il y a déjà quelques années — cette question, qui, d'ailleurs, est toujours de saison : « Le mari peut-il se prévaloir de l'autorité maritale pour ouvrir les lettres particulières adressées à sa femme ou envoyées par elle ? »

La dite conférence a solennellement répondu : Oui.

Etes-vous curieux de savoir ce qu'en pensaient MM. Alexandre Dumas, de Pressensé, un prêtre, Mmes Adam et de Peyrebrune. Voici :

M. Alexandre Dumas a répondu :

« Un mari qui a des doutes sur sa femme et qui hésite à ouvrir, pour s'éclairer, les lettres qu'elle reçoit, est un imbécile. »

Voilà qui est catégorique.

M. de Pressensé n'ose pas se prononcer, mais il penche pour le respect des lettres.

Le prêtre reconnaît au mari le droit de violer les secrets de sa femme.

Restent Mmes Adam et Georges de Peyrebrune.

La première dit :

« Chez nous, la femme traitée en inférieure avait jusqu'ici un recours dans cette éducation surveillée par elle, dont l'une des formes est ce qu'on appelle la galanterie française ; si on lui enlève ce recours, si son mari peut, de par la loi, surprendre les réserves de sa pensée, — eh bien, messieurs les avocats auront donné le droit d'offense grossière à leurs clients, et tout mari sera libre d'ajouter à la qualité de maître celle de goujat. »

Mme de Peyrebrune va plus loin encore, et, très finement, elle brode sur le thème toujours neuf de la « Précaution inutile ».

« Ce n'est pas la reconnaissance même légale de ce droit inquisitorial qui gênera beaucoup les femmes pour recevoir et envoyer une correspondance devant être soustraite à l'indiscrétion maritate. Chacun sait que ces missives spéciales ne circulent pas seulement par la grande poste. Laissez donc messieurs les maris se réjouir et triompher, s'ils sont assez maladroits et mal élevés pour décacheter les lettres qui ne leur sont pas adressées.

Ce n'est pas encore cela qui les empêchera d'être... ce qu'ils méritent, ne fût-ce que par justes représailles.

Et maintenant, vous-mêmes, chères lectrices, et vous, chers lecteurs, qu'en dites-vous ?

Pour nous, à vous parler franc, nous sommes pour le respect des lettres, répétant avec le bon chansonnier de Lutry :

A quoi nous servirait d'apprendre
Ce qu'on est heureux d'ignorer ?

JEUX DE SOCIÉTÉ

Les trois rangées de jetons. — Faites faire trois rangées égales du nombre de jetons qu'on voudra, sans que vous vous en ayez connaissance ; la chose étant faite, vous ferez ôter ce que vous voudrez de jetons des deux rangées de chaque côté, que vous ferez mettre dans la rangée du milieu, et vous ferez ensuite ôter de la rangée du milieu autant de jetons qu'il y en a dans l'une des rangées de côté. Vous triplerez le nombre de jetons que vous avez fait ôter la première fois des deux rangées du côté, pour être mis à la rangée du milieu ; alors vous aurez le nombre juste de jetons qui resteront dans la rangée du milieu.

Un esprit fort. — Un buveur, discutant sur les croyances religieuses et faisant l'esprit fort, niait l'existence de la divinité.

— Alors, si vous êtes athée, dit quelqu'un, ne buvez plus, je vous prie, car vous savez bien qu'il y a un Dieu pour les ivrognes.

En famille. — Mme K., aidée de sa bonne, est en train de serrer l'argenterie qui a servi au grand dîner de la veille.

— Mon Dieu, fait-elle, quel tracas et quel ennui causent ces grands dîners.

— Oh ! madame a bien raison ; nous sommes beaucoup mieux en famille.

La semaine-attractions. — Demain, dimanche, le « Théâtre » nous donnera deux représentations tout à fait extraordinaires. En matinée, les *Bouffons* ; irrévocablement dernière de ce conte exquis, qu'on ne peut ignorer. Le soir, *Chacun sa vie*, pièce qui est encore en plein succès au Théâtre Français, où elle tient l'affiche deux ou trois fois par semaine ; puis, *Francs-Maçons*, le très joyeux vaudeville que déjà nous connaissons.

Quant au « Kursaal », il ne lâche un succès que pour en lancer un autre. On loue fort la variété et la richesse de ses spectacles, auxquels un public nombreux reste fidèle. La salle de Bel-Air, dont tous les étrangers admirent l'élégance, est de plus en plus et de mieux en mieux fréquentée. Les matinées du dimanche sont le rendez-vous de nombreux habitants du canton.

Et le « Théâtre du Peuple », qui n'en cède pas une à ses deux concurrents, annonce un nouveau spectacle à grand effet, *Biribi*, dont le succès dépassera certainement celui de *Légionnaire par vengeance*.

---

sortir *Waldo* de la Suisse romande ; il est originaire du Dauphiné. Il n'y a ainsi aucun rapport quelconque d'origine entre les *Vaudois* du Pays de Vaud et ceux des vallées du Piémont dites *Vaudoises*, sauf que l'étymologie des uns et des autres est commune, dérivant de l'ancien germain *Wald*, qui signifie *gouverneur* ou *chef*, mot qui a donné naissance aux prénoms et noms ci-après : *Waldmar*, chef distingué, 684 ; *Wald-ram*, chef-fort, 881 ; *Wald-hard*, chef-aguerri, 805 ; *Walda*, prénom de femme, 1110 ; *Waldo*, 1180, chef de la secte des *Vaudois* ; *Waldesa*, prénom de femme, 1223, etc.

Conclusions.

De tout ce qui précède, ne peut-on tirer les conclusions suivantes ? dit M. Piccard :

1° Il est bien constaté que nous avons eu à Orbe, en 592, un patrice du nom de *Waldelène* ou *Wald*.

2° Si l'expression de *Pagus Waldensis*, mentionnée pour la première fois, paraît-il, en 517, a été consacrée par le fait d'un patrice en charge du nom de *Wald*, antérieur à Mummolus, en 569, ou par le fait du patrice *Waldelène*, en 592, dans ces deux cas l'étymologie serait : *Canton de Wald*, et en langue moderne : *Canton de Vaud*, dérivant d'un nom d'homme.

3° Si, au contraire, l'expression de *Pagus Waldensis* ne résulte pas d'un patrice du nom de *Wald*, mais bien de la charge ou de l'emploi de *gouverneur*, dans ce cas l'adjectif *Waldensis* aurait été consacré, par les premiers rois Burgondes, pour exprimer le *Pagus* ou *Canton dirigeant*, le *Canton chef-lieu*, le *Canton de la résidence du gouverneur*, sans se rattacher à aucun des patrices, comme on disait naguère : le *Canton Vorort* ou *Canton directeur*, du temps de nos diètes suisses.

4° Dans l'une ou l'autre des alternatives 2° et 3°, la question d'étymologie nous paraît résolue, dérivant du mot *Wald* signifiant : *qui règne, qui gouverne*, d'après Förstemann.

5° La question de provenance de l'adjectif *Waldensis*, dérivant ou d'un patrice ou de la charge, resterait seule à résoudre, ce qui ne changerait de même pas l'étymologie, puisque *Wald* s'applique aussi bien à un homme du nom de *Wald* qu'à la charge de *gouverneur*.

(Il serait intéressant de savoir si, dès lors, on a fait à ce sujet de nouvelles découvertes qui confirment ou infirment les conclusions ci-dessus. — *Réd.*)

Annonces. — On lit dans un de nos journaux l'avis suivant :

« Une jeune dame anglaise désire montrer sa langue à des enfants des deux sexes. »

*

Autre avis :

« On demande un enfant en pension, nourri à la bouteille, avec de bons renseignements, etc. »

Rédaction : Julien Monnet et Victor Favrat

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.